



## La résidence des Sapins

### LA VIE DE LA RESIDENCE

Les droits de la personne âgée sont ceux que l'on reconnaît à toute personne dans notre société.

Ce principe général inscrit dans notre constitution est rappelé dans la charte des droits et libertés des personnes âgées. Ce constat en apparence simple suppose toutefois que, quel que soit son niveau d'autonomie, la personne âgée soit acceptée sans dépréciation systématique.

La personne âgée a droit au respect et à la dignité. Cette posture éthique est le postulat des personnels qui accompagnent les résidents.

#### • Ses missions

La résidence a pour objectifs « d'apporter une aide et un accompagnement aux personnes » âgées en situation de fragilité et/ou de dépendance.

Au sein de l'établissement, une action de solidarité des résidents entre eux, des familles vers les résidents, des relations de confiance entre les résidents, les familles et les professionnels doivent se développer.

L'établissement constitue un ensemble de moyens humains, techniques et financiers à objet social, éducatif, thérapeutique et curatif.

L'accompagnement est un engagement et l'objectif de la Fondation dans le cadre de son mandat. Il se décline en conception de projets, en mise en œuvre de moyens, en évaluation des processus puis partage de l'expérience.

Il s'agit bien d'utiliser tous les moyens et toutes les ressources disponibles qui permettront à chaque personne qui participe à son projet ou qui lui est confiée de développer sa personnalité, de prendre conscience de sa dignité et du respect dû aux autres, et d'engager sa responsabilité citoyenne.

#### • Les espaces privés

*Hébergement permanent : 96 logements individuels de 18 m<sup>2</sup> à 25 m<sup>2</sup>, 1 chambre double*

*Hébergement temporaire : 2 chambres de 12 m<sup>2</sup>*

*Chaque chambre dispose de sanitaire individuel avec douche aménagée pour les personnes à mobilité réduite.*

*Les résidents sont invités à personnaliser leur cadre de vie avec des meubles, cadres, et objets personnels.*

#### • Les espaces de vie

*Une salle de restaurant*

*La Rotonde : 1 salle d'animation en rez de jardin*

*Le grand salon : lieu d'échange et de convivialité*

*1 espace de convivialité à chaque étage*

*1 salon de coiffure*

*1 lieu de culte (anciennement chapelle orthodoxe)*

*1 bibliothèque*

*1 PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés)*

*1 accueil de jour « privatif »*

*1 terrasse et un jardin*

#### • Le service hôtelier

Une équipe de 9 agents hôteliers veillent à la propreté et à l'hygiène des locaux grâce aux techniques du bio nettoyage. Les agents hôteliers sont à l'écoute des résidents, elles proposent également des activités l'après-midi : esthétique, effleurages, jeux, tricots/couture...

La blanchisserie : la fourniture de linge éponge (serviettes et gants de toilettes) est prise en charge par la résidence. Le linge des résidents peut être lavé à titre gracieux par l'établissement.

#### • Le service de restauration

La restauration est confectionnée dans nos cuisines. Sous l'égide du Chef, l'ensemble des cuisinier(e)s mettent leur savoir-faire pour réaliser des plats traditionnels. Le pâtissier confère une attention singulière à chaque anniversaire en proposant un gâteau d'anniversaire à chaque résident. A cette occasion, un repas est offert à un invité, d'autres convives pourront se joindre à table en échange d'une participation de 10€ ( à confirmer) par personne.

Une commission menu se déroule 3 fois/an pour respecter des désirs culinaires des résidents tout en veillant aux apports diététiques et nutritionnels. Des repas à thème sont organisés en lien avec une animation. Nous mettons un point d'orgue sur les repas de fête.

#### • L'animation

La famille étant véritablement prise en compte dans le processus d'accompagnement de son proche, la résidence Les Sapins a décidé de l'associer à l'élaboration des projets personnalisés. Les objectifs du projet personnalisé sont de s'adapter au résident et de satisfaire à ses attentes et ses désirs. Ainsi, il s'agit de considérer le résident comme une personne à part entière et le rendre acteur de son projet.

L'arrivée en EHPAD constitue, pour la personne, une rupture avec les repères et les habitudes. Il est donc nécessaire de l'accompagner pour qu'elle investisse, dans les meilleures conditions possibles, son nouveau lieu de vie que constitue la résidence. Ainsi, l'animateur s'est fixé 3 objectifs : favoriser le lien social et la communication, permettre à chacun d'être acteur de sa vie en respectant ses capacités et permettre à chacun de s'inscrire dans des projets adaptés.

L'une des valeurs de l'établissement repose sur la continuité de vie citoyenne, de vie sociale et de relations avec toutes les autres générations pour le résident : « *L'établissement n'est ni un lieu fermé, ni un lieu d'isolement* ».

Le projet d'animation s'ouvre sur l'extérieur à des projets qui associent les résidents et leur permettent d'être valorisés.

-Gymnastique douce – Pétanque - Revue de presse - Epluchage des légumes - Projections thématiques - Salon de thé - Thé dansant - Concerts et spectacles - Repas à thèmes - Expo/vente de travaux de tricot et de couture - Atelier écritures Printemps des poètes - Ateliers mémoires - Ateliers art plastiques - Atelier chant avec les enfants de l'école élémentaire de Saint Aubin de Celloville et le centre Pernet - Atelier Musique/écoute musicale.

L'établissement propose aux résidents et à leur famille l'application FAMILÉO pour favoriser les liens familiaux.

- **Les soins**

Une équipe constituée d'infirmier(e)s diplômé(e)s d'état qui encadrent des aides-soignantes veillent à dispenser des soins permettant de favoriser le maintien de l'autonomie, tant sur le plan physique que psychique. La prise en compte de chaque résident dans sa singularité est notifiée dans les plans de soins individualisés. Un étayage est apporté par une psychanalyste dans le cadre d'analyse des pratiques. Deux psychologues interviennent quant à elles davantage auprès des résidents pour accompagner les personnes qui présentent des troubles psychiques.

2 kinésithérapeutes interviennent dans l'établissement sur prescription médicale des médecins traitants.

L'établissement a établi une convention avec l'équipe mobile de psychiatrie ; l'équipe de soins palliatifs et la HAD.

L'architecture de la résidence offre des espaces de déambulation.

Chaque année, plusieurs soignants participent à différentes formations qui participent autant à leur valorisation qu'au renforcement des compétences.

- **Le service religieux** : Une chapelle orthodoxe permet la pratique du culte.

- **Les services administratifs**

*Les services administratifs sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. L'ensemble de l'équipe est à l'écoute des résidents et des familles pour faciliter les différentes démarches administratives* ».

*Le courrier est distribué en mains propres chaque matin par le jardinier. Il peut également réaliser quelques « petites courses » à la demande pour favoriser le bien-être des résidents.*

- **Les services généraux**

*L'agent d'entretien veille à l'entretien du bâtiment et au bon fonctionnement des dispositifs de sécurité. Il contrôle la qualité de l'eau, accueille et accompagne les prestataires dans leurs missions de maintenance.*

*La commission de sécurité constituée d'un conseiller municipal, du SDIS, d'un représentant de la sécurité publique a émis un avis favorable sans réserve à la poursuite de l'exploitation le lundi 26 octobre 2015.*

Le jardinier s'occupe des espaces verts et d'égayer les abords de l'établissement.

- **Les espaces d'expression**

*CVS : 3 fois par an*

*Commissions menus : 2 à 3 fois par an*

- **Les autres prestations**

*Sur RDV : coiffure, pédicure*

*Les bénévoles : messe, Tai Chi*

- **Un peu d'histoire**

A l'origine, la résidence Les Sapins a été créée en 1964 par la Fondation Tolstoï et le secours catholique pour accueillir des réfugiés de la révolution d'octobre 1917 en Union Soviétique. Le régime juridique de l'Association et sa déclinaison dans ses statuts est l'un des premiers engagements de son gestionnaire, à savoir celui de favoriser l'accès à ses établissements à toute personne âgée dépendante sans condition de ressources, d'appartenance sociale, religieuse ou ethnique.

La résidence accueille aujourd'hui, grâce à ses 72 salariés en CDI, 98 personnes âgées (+ 2 en accueil temporaire). Soucieux de soutenir les aidants et de favoriser une meilleure transition avec la vie institutionnelle, nous proposons 6 places d'accueil de jour.

L'établissement dispose également d'un PASA et d'une pharmacie à usage interne..

Les repas sont tous préparés en interne et la bonne humeur en cuisine se ressent dans les assiettes.

L'ouverture sur l'environnement pour mutualiser les moyens, le travail en réseau, la professionnalisation et la fidélisation du personnel, dans le but d'optimiser la performance des établissements, sont autant d'orientations stratégiques qui contribuent à la notoriété de l'établissement.

- **Modalités d'admission**

Les dossiers médicaux et administratifs sont étudiés par le médecin coordonnateur et le directeur de l'établissement. Une liste d'attente est mise à jour.

**L'ACCUEIL DE JOUR (pour les Sapins)**

**CAPACITE D'ACCUEIL : 6 places.**

**HORAIRES : du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30**

L'accueil de jour de la résidence permet de recevoir pour une ou plusieurs journées par semaine des personnes âgées de plus de 60 ans (sauf dérogation auprès du Conseil départemental), vivant à domicile et présentant une maladie d'Alzheimer ou un trouble apparenté.

Après le pot d'accueil quotidien, différentes activités sont proposées tout au long de la journée : activités manuelles (peinture, couture, jardinage...), activités musicales, mnésiques, corporelles (gym douce, relaxation, esthétique), des sorties et des repas thérapeutiques.

### **L'ACCOMPAGNEMENT**

Une équipe pluridisciplinaire dédiée est composée de :

- 2 Animatrices

L'objectif est de préserver le maintien à domicile tout en permettant de découvrir le milieu institutionnel

### **POUR LA PERSONNE ACCUEILLIE**

- Rompre l'isolement des personnes en leur permettant de renouer des liens sociaux et amicaux ;
- Minimiser les situations d'échec sources d'angoisse à travers des activités adaptées aux capacités de chacun ;
- Proposer diverses activités basées sur le plaisir et le bien-être ;
- Préparer l'entrée en institution.

### **POUR L'AIDANT**

- Lui permettre de retrouver du temps libre, de souffler ;
- L'accompagner dans la compréhension de la maladie et des symptômes, échanger avec l'équipe de soins, alléger l'épuisement tant physique que psychique.

La psychomotricienne et une psychologue interviennent également en soutien de l'équipe.

### **TARIFS VALABLES A COMPTER DU 1<sup>er</sup> AOUT 2017**

Le prix de journée pour l'hébergement est fixé, chaque année, par le Département de Seine Maritime. Les tarifs sont révisés chaque année.

Pour financer leur séjour, les résidents ont accès à plusieurs dispositifs d'aides financières :

- **l'aide au logement (APL) :** l'EHPAD est conventionné
- **l'APA :** Allocation Personnalisée d'Autonomie
- **l'aide sociale à l'hébergement :** l'EHPAD est intégralement habilité à l'ASH. L'aide est soumise à l'acceptation du Conseil Départemental, elle est conditionnée aux ressources du résident et celles des « obligés alimentaires » (enfants).

### **HEBERGEMENT PERMANENT**

96 logements individuels – 1 logement double  
PASA (Pôle d'Activité et de Soins Adaptés) : 12 places

Télémédecine - Pharmacie à Usage Interne (PUI)

<b><u>hébergement permanent /personne</u></b>	Prix / jour
Logement individuel	56.93 €
Logement double	56.93 €
Ticket dépendance Gir 5/6	6.92 €

### **HEBERGEMENT TEMPORAIRE**

<b><u>Prix hébergement temporaire/personne</u></b>	Prix/jour
Logement individuel	77.40 €

### **ACCUEIL DE JOUR**

<b><u>Prix accueil de jour /personne</u></b>	Prix / jour
Journée	42.83€